



décembre derincident un heureusement sans conséquence incite à un rappel sur les règles concernant la demande, le choix de l'aire de posé et l'abordage des hélicoptères lors d'interventions.

Les renseignements indispensables à four nir sont: - La commune

- Le lieu de la D.Z. - L'altitude et les coor-
- données GPS (Degré Minute Décimal),
- La météo sur zone,
- Les dangers particuliers: lignes électriques, téléphoniques, grue, Le canal radio pour la liaison est précisé par le CODIS.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

RÉDACTEUR : Service Santé & Sécurité	THE LINE TO L.		DIFFUSION : Normale
DESTINATAIRES : Chefs de BO et CIS Personnels du SDIS73	COPIES: Groupements LOG, FOR, OPS et SSSM		

INCIDENT HÉLICOPTÈRE

appel des faits:

Lors d'une intervention sur un AVP avec une victime gravement blessée, en voulant ramener les affaires de la victime du VSAV à l'hélicoptère, un SP s'est retrouvé près du rotor anticouple (à l'arrière) au moment où il s'est mis en marche.

appels concernant les moyens aériens :

Pour certaines interventions (évacuation de personnes en détresse, transports d'équipes, ...), des moyens aériens peuvent être demandés en renfort ou en soutien. 3 types d'appareils sont disponibles :

- ▶ le groupement aérien de la direction générale de la sécurité civile : appareils EC145 qui portent le nom de DRAGON suivi du numéro du département (DRAGON74, DRAGON38, DRAGON69).
- ▶le détachement aérien de la gendarmerie : EC145 qui portent le nom de CHOUCAS suivi du numéro du département (CHOUCAS73, CHOUCAS74, CHOUCAS05).
- ▶ le SAMU : appareils EC135 qui portent le nom de VITAMINE suivi du numéro du département (VITAMINE38, VITAMINE69).

En Savoie, des moyens complémentaires sont disponibles pendant les saisons d'hiver et d'été:

- les hélicoptères privés du S.A.F. pour la saison hivernale, en priorité pour les secours sur pistes (Papa-Golf et Oscar-Novembre) basés à Courchevel et qui interviennent avec une équipe médicale.
- ▶ DRAGON73 de la sécurité civile pour la saison estivale.

La demande de moyens se fait en règle générale par le CTA-CODIS ou le SAMU à des fins médicales.

appels de la conduite à tenir pour toute réception de machine :

▶ PROPOSER UNE SURFACE DE POSE

- diamètre minimum de 30m.
- surface dure, plane, sans obstacle, peu poussiéreuse,
- absence d'objets susceptibles de s'envoler,
- absence d'animaux dans le secteur.





▶L'aire de posé doit au minimum faire 30m de diamètre.

▶Le sol doit être dur, plat, sans obstacles et poussières car un hélicoptère pousse l'air jusque 70km/h.

appareil par l'arrière.

► DÉFINIR UN PÉRIMÈTRE DE SÉCURITÉ

- Éloigner le public (seuls les intervenants SP ou gendarmes sont autorisés),
- Enlever ou faire éloigner tous les obstacles dans ce périmètre (toiles, chapiteaux, animaux...),

►S'ÉQUIPER DES EPI

Le SP marqueur de l'emplacement doit impérativement être équipé d'un casque, de lunettes de protection et de la radio.

▶ PRENDRE CONTACT AVEC LA MACHINE

Le contact se fait via le réseau et la fréquence communiquée par le CODIS.

►UNE FOIS L'HÉLICOPTÈRE POSÉ

Toute approche d'un hélicoptère ne peut se faire qu'après l'accord du personnel de bord, en respectant les consignes :

- se baisser impérativement,
- ne jamais aborder par l'arrière.



►S'ASSURER DU RESPECT DES RÈGLES

par l'ensemble des intervenants et pendant toute la durée de l'intervention.